

Zeitschrift: Bulletin du collectionneur suisse : livres, ex-libris, estampes, monnaies
= Bulletin für Schweizer Sammler : Bücher, Ex-libris, Graphik, Münzen

Herausgeber: Schweizer Bibliophile Gesellschaft; Vereinigung Schweizerischer
Bibliothekare

Band: 2 (1928)

Heft: 9

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

du
COLLECTIONNEUR
SUISSE

*Livres, Ex-libris
Estampes, Monnaies
Supplément: Prix*

Organe de la Société suisse des
bibliophiles et de l'Association
des Bibliothécaires suisses.

für
SCHWEIZER
SAMMLER

*Bücher, Ex-libris
Graphik, Münzen
Beilage: Preise*

Organ der Schweiz. Bibliophilen
Gesellschaft und der Vereinigung
schweizerischer Bibliothekare.

Herausgeber: Dr. WILH. J. MEYER

Verleger: Apiarius-Verlag (Paul Haupt), Bundesgasse 34, Bern

Pour les collectionneurs et les amis de l'héraldique.

UN ARMORIAL DE LA SUISSE

Parmi le chatoiement de couleurs que présentaient les riches blasons du Moyen-Age, les armoiries des „Ligues suisses“ se distinguaient par la simplicité de leurs partitions et la pureté héraldique de leurs émaux. Certaines villes et bourgades de notre patrie portent également des armes qui ne le cèdent en rien, en intérêt comme en beauté, à celles de nos plus vieux cantons; d'autres localités, par contre, de fondation plus récente, se sont affublées d'attributs héraldiques dont la fantaisie hérétique doit faire tressaillir les mânes de d'Hozier et du Père Ménestrier.

Toujours il est que notre Confédération possède une quantité considérable d'écus dont quelques uns, peu connus, sont souvent assez difficiles à rechercher. Alors que plusieurs cantons ont publié un